
LES BRETONS

DANS LA MARINE FRANÇAISE

Il semblerait à première vue que les officiers de marine devraient se recruter de préférence dans les pays maritimes. Dans l'ensemble cela est exact, pas toujours cependant, et surtout il existe entre nos diverses régions maritimes des différences assez sensibles suivant les époques dans le contingent d'officiers de marine qu'elles produisent. Pour faciliter la comparaison, j'ai partagé la France en douze régions de population sensiblement égale, 2.400.000 habitants environ, d'après les chiffres de 1814, lesquels sont antérieurs au grand développement industriel qui a bouleversé les anciennes proportions existant entre les régions françaises (1).

I

Je n'insisterai pas sur le XVI^e siècle. Je me borne à remarquer que sur les six chefs français de l'escadre envoyée en 1501 par Louis XII au secours des Vénitiens contre les Turcs, l'historien Jean d'Auton cite trois Bretons, le grand Porcon avec la *Charente*, Guibé avec la *Cordelière* et six autres navires bretons, le petit Porcon avec six navires normands, et à rappeler la mort héroïque de Porzmoguer au combat du 10 août 1512. Au XVII^e siècle, il est assez difficile de déterminer la nationalité d'un assez grand

(1) Pour égaliser les groupes ainsi constitués, j'ai souvent modifié les limites administratives des anciennes provinces. C'est ainsi que j'ai rattaché le Rouergue au Languedoc et quelques cantons manceaux à la Bretagne, etc.

nombre d'officiers qui figurent dans les listes. Ainsi, de 1630 à 1661, je ne relève que six noms de Bretons authentiques, ce qui placerait la Bretagne au sixième rang : le baron de Marcé (probablement un Goyon), sur la liste des capitaines de vaisseau de 1630 (d'Avenel, *Richelieu et la Monarchie absolue*, tome III, p. 449); trois capitaines des escadres de Sourdis en 1638-1639, Portenoire⁽²⁾, Saint-Georges (probablement Tanguy Jobart, de Plouescat)⁽³⁾, le chevalier de Cangé, qui périt héroïquement au combat de Barcelone (1^{er} juillet 1642), Roland Gelin qui commande une flûte dans l'escadre de Sourdis en 1639, de Kerven, qui fait partie de l'escadre de Vendôme en 1652. Le chevalier du Parc et Querebacq, qui figurent sur la liste de 1630, La Palue (peut-être un Siochan), qui commande un brick en 1646, sont peut-être des Bretons, mais ce n'est pas certain⁽⁴⁾.

Sous Louis XIV, le nombre des officiers de marine n'est peut-être pas proportionnellement beaucoup plus élevé, mais le mérite de Châteaurenault, de Coëtlogon, de Duguay-Trouin et de Cassard place, surtout dans la seconde moitié du règne, la Bretagne à l'un des premiers rangs, d'autant que les historiens de la marine nous permettent de placer à côté de ces grands hommes d'assez nombreuses individualités de second plan, Mené, dont le marquis de Sourches dit, en racontant dans ses *Mémoires* (tome I, p. 143), la mort glorieuse en 1689, qu'il « était extrêmement estimé dans la marine », les chefs d'escadre Rosmadec et La Galissonnière, les capitaines Magon, La Boissière, Coëtlogon, Lannion, la Bretèche, les deux Sévigné, que je trouve cités dans Dan-

(2) Cf. sur Portenoire un article de M. LE GUENNEC dans l'*Association bretonne*, 1923, p. 194 et suiv.

(3) Le sieur de Saint-Georges, gentilhomme bas breton, lieutenant du chevalier de Coupeauville, que la *Gazette de France* dit avoir été tué au combat de Cadix (1640), était probablement un parent, car il est difficile d'admettre que le capitaine de 1639 ne fût plus que lieutenant en 1640.

(4) LACOUR-GAYET, *La Marine militaire sous Louis XIII et Louis XIV*, tome I, p. 93, 102, 103, 150, 191.

geau (*Journal*, tome III, p. 164) en 1690, La Villeteux, La Bellière, Grandmaison-Deshaies, Beaubriant dont on cite les exploits dans la guerre de 1688, Le Borgne de Keruzoret et de Parcevaux, chevalier de Saint-Louis en 1715, etc.

Le *Sixième Abrégé de la carte du militaire pour 1740*, par Lemau de la Jaisse, nous donne une liste complète des officiers de marine à cette date. Le Sud-Est tient la tête avec 135 noms, et si dans cette région on mettait d'un côté la Provence et la Corse, de l'autre le Dauphiné et le Lyonnais, en doublant le chiffre de chacune de ces deux sous-régions pour les comparer aux autres, cela ferait près de 250 noms pour la région provençale. La Bretagne occupe le second rang avec 127 noms, puis la Pictavie avec 65, la Normandie avec 70, la Ligérie avec 40, le Centre⁽⁵⁾ avec 35, le Nord, le Parisis (avec la Champagne), la Guyenne, le Languedoc avec 25, le Nord-Est (Lorraine et Alsace) et l'Est (Bourgogne et Franche-Comté) n'ayant qu'un contingent insignifiant.

Mais il ne faut pas envisager uniquement les chiffres. La marine de Louis XV compte un grand nombre d'officiers braves, capables de défendre héroïquement les vaisseaux qu'ils commandent. Il est très rare que les historiens aient à leur reprocher d'avoir, suivant l'expression courante, amené trop vite leur pavillon. Mais ce sont presque toujours de médiocres chefs d'escadre et la faute en est, dans une très large mesure, aux instructions qu'ils reçoivent des ministres. Pour ceux-ci, la marine est chose secondaire : elle doit escorter des convois, porter des troupes de débarquement, coopérer à un siège. Il est donc recommandé aux chefs, non pas d'attaquer les flottes adverses et de chercher à les détruire, mais d'exposer le moins possible leurs navires aux chances d'un combat, sauf le cas où ils doivent se sacri-

(5) Par Ligérie, j'entends la Touraine, l'Orléanais, le Berry, le Nivernais, le Bourbonnais et la Marche; par Centre, l'Auvergne, le Limousin, le Velay, le Vivarais, le Forez et le Haut-Quercy.

fier pour protéger l'arrivée d'un convoi marchand d'importance capitale. De là viennent et les batailles mal engagées et les reculades qui aboutissent à des déroutes. Aussi de très braves officiers voient sombrer leur réputation en arrivant aux honneurs : tels le champenois Conflans ou le provençal La Clue. Or, dans toute cette période, le seul vainqueur des Anglais est La Galissonnière, né à Rochefort d'un père breton et d'une mère blésoise d'origine, mais brestoïse de naissance et d'éducation. A côté de lui, citons surtout, d'après le bel ouvrage de M. Lacour-Gayet, la *Marine militaire sous Louis XV*, quelques autres officiers qui font honneur à notre province, en 1746 les belles campagnes de Du Bois de la Motte et de Guichen, la superbe défense de Kersaint, le beau combat des corsaires nantais Lory et Rouillée (14 mai 1746), l'attribution de la croix de Saint-Louis à Saint-Alouarn pour sa conduite à Montrose, l'admirable campagne de Mahé de la Bourdonnais dans l'Inde, en 1747, l'héroïsme de Grout de Saint-Georges, de Kerlerec et de Marnière, la nomination comme chevalier de Saint-Louis de du Dresnay, quoique simple enseigne, pour sa belle attitude au combat des Glénans, en 1748 la campagne de Bouvet de Lozier que M. Lacour-Gayet proclame un chef-d'œuvre d'habileté manœuvrière. Dans la guerre de Sept Ans, il associe dans un même éloge l'héroïque capitaine normand Bouville et ses lieutenants bretons, Saint-Alouarn de Rosmadec, Botherel du Plessis, Heussaf d'Ouessant (1755), signale l'énergie de Moelien (1755), la belle défense de Lizardais (1756), la campagne de Kersaint aux Antilles (1757), et dispense ce brave officier du reproche d'incapacité que lui adresse le pamphlétaire Moufle d'Angerville à propos du naufrage du *Thésée* en 1759, accorde enfin des éloges mérités à la bravoure de Bouvet de Précourt et de Christy Pallières au cours de la campagne de 1758.

Sous Louis XVI, le talent hors ligne de Suffren me porterait à laisser le premier rang à la Provence, mais la Bretagne se placerait aussitôt après, avec ses deux généraux victorieux, Guichen et La Motte-Picquet, avec ses braves capitaines, du Couëdic, du Romain, Kergariou, Péan de la Villehunault, dont le trépas héroïque fit l'admiration de leurs contemporains, avec ses autres officiers tués à l'ennemi, Dupé d'Orvault, Trémigon aîné, Le Saige de la Mettrie, Le Breton de Rausanne, Chauchart de la Vicomté, Cheffontaines de Trévien, du Pas de la Mancelière, l'enseigne Guichen, fils du lieutenant-général, Ferron du Quengo, La Thiollaye, les enseignes du Couëdic, Kerans-tret, le Guales. Quelques autres reçoivent de leurs chefs ou des historiens des éloges particuliers, La Jaille et de Langle pour s'être montrés les dignes lieutenants de La Pérouse dans l'expédition de la baie d'Hudson, Kersaint pour la reprise de Demerara, Trublet de Villejégu, Kersauzon, Christy Pallière, Ravenel « officier du plus grand mérite », Saulx de Rosnevet, le conseiller très écouté de Sartine, Tronjoly, le défenseur de Pondichéry, etc.

Avec l'*Etat de la Marine* de 1788, défalcation faite des sous-lieutenants de vaisseau où le grand nombre des roturiers rend très difficile l'établissement d'un état civil complet, la Bretagne arrive nettement au premier rang avec 294 noms, suivie de très près par le Sud-Est avec 270⁽⁶⁾; puis viennent la Pictavie avec 145, le Languedoc avec 90, la Normandie avec 86, la Guyenne avec 64, le Centre avec 49, la Ligérie avec 40, le Nord avec 24, le Parisis avec 19, l'Est avec 17, le Nord-Est avec 9. Le grand rôle de la Bretagne ne ferait que s'accroître si l'on comptait dans cette statistique les sous-lieutenants de vaisseaux, car je trouve parmi eux au moins 140 Bretons, tandis que le Sud-Est par

(6) Une observation analogue à celle que j'ai faite plus haut à propos de l'état de 1740 mettrait ici encore au premier rang la sous-région Provence et Corse avec 500 noms (250×2), et relèguerait le Dauphiné et le Lyonnais après le Centre avec 40 noms (20×2) au niveau de la Ligérie.

exemple et la Normandie n'en ont pas plus d'une quarantaine environ. Aussi, quand la Révolution élimina à peu près complètement de la marine l'élément noble émigré ou destitué, l'importance de la Bretagne s'accroît encore. L'*Almanach National* de 1803, le premier qui donne la liste des lieutenants de vaisseau, place la Bretagne en tête avec plus de 250 noms, puis la Normandie avec 120, la Pictavie et le Sud-Est avec un contingent sensiblement égal, 98 et 96 noms, puis la Guyenne avec 47, le Parisis avec 26, le Nord avec 16, le Languedoc avec 17, le Nord-Est avec 7, le Centre avec 5, la Ligérie et l'Est avec 4.

Si nous étudions les hommes au lieu de les compter, la Bretagne conserve le premier rang. M. Rouvier compte en effet, pour la période 1792-1814, trente-trois grands noms⁽⁷⁾ : or, la Bretagne en fournit presque le tiers, Linois, Rosily, Cosmao, Willaumez, Emeriau, Allemand, Bouvet, Coudé, Nielly, Surcouf, et de plus on n'y rencontre pas de ces incapacités notoires, comme Truguet, Decrès, Brueys, Ville-neuve, qui par leurs choix comme ministres ou leur incapacité sur le champ de bataille, portent la responsabilité de nos défaites maritimes.

A ce propos, les historiens se sont demandé d'où provenait le contraste entre les victoires de nos armées et les défaites de nos flottes, et ils ont généralement répondu qu'on n'improvisait pas celles-ci comme celles-là. Je ne crois pas que cette explication soit la bonne. Les sous-lieutenants de vaisseau roturiers ont fait d'aussi bons capitaines que les sous-officiers de nos régiments ont fait de bons colonels et de bons généraux, mais ceux-ci n'en sont pas devenus pour autant capables de conduire des armées et les plus héroïques lieutenants de Napoléon, par exemple, se sont presque tous fait battre quand ils ont été livrés à eux-mêmes. On oublie trop aisément que ceux que l'on peut appeler les chefs de notre grand état-major à cette époque, Napoléon tout le

(7) *Histoire des marins français sous la République*, p. 82.

premier, Berthier, Carnot et ses collaborateurs du Comité militaire, Montalembert et d'Arçon, Desaix, Davout, Cherin, le chef d'état-major de Hoche et de Masséna, étaient ou des nobles ou du moins des officiers de l'ancien régime. On aurait pu très probablement en trouver l'équivalent dans la marine, mais il ne fallait pas appeler au ministère un Truguet ou un Decrès, ni confier nos escadres à un Morard, à un Brueys, à un Villeneuve. Notre marine n'a pas été dirigée de 1792 à 1814 par des officiers improvisés (ceux auxquels convient cette épithète, et c'était le petit nombre, ont été promptement éliminés), mais ses grands chefs ont été presque tous des médiocres. De plus elle a été la victime des mêmes théories qui avaient fait sa faiblesse sous Louis XV : tactique constamment défensive, préoccupation de ne pas exposer, quand une affaire semble tourner mal, les navires qui n'ont pas été engagés au début de l'action, hantise de la protection des convois. Les représentants en mission, qui sur terre poussent à l'offensive, paralysent l'action de nos flottes. C'est la fâcheuse intervention de Jeanbon qui, le 1^{er} juin 1794, a transformé en défaite une bataille indécise. De plus, au lieu des vieux généraux autrichiens et prussiens, empêtrés dans leur routine, nous avons comme adversaires, chez les Anglais, des hommes d'offensive hardie. Enfin, si notre artillerie de terre avait conservé une grande partie de ses cadres, la Constituante avait supprimé le corps des canonnières-matelots, et ce fut là une de nos grandes infériorités.

Les ouvrages de Chevalier, de Guérin et de Rouvier signalent de nombreux Bretons comme s'étant particulièrement distingués par leur bravoure de 1792 à 1814.

A la bataille du 1^{er} juin 1794, où tant d'officiers improvisés montrèrent si peu d'habileté et même de courage, on vit combattre avec une rare énergie, à côté des amiraux Pierre Bouvet et Nielly, les capitaines Keranguen qui y fut

tué, Julien Leray, Dordelin, Blavet, Couraud, La Villegris; le jugement du conseil de guerre, acquittant Allary par six voix contre une, prouve qu'en ce qui le concerne, sa destitution est absolument injustifiée. Après la défaite de Groix (23 juin 1795), suivie de nombreuses destitutions, le conseil de guerre acquitta honorablement Le Gouardun et Sébire. A Aboukir (1798), Thévenard, Emeriau et Gillet se distinguent par leur bravoure; le premier est tué, les deux autres blessés. Aux deux combats de Trafalgar (21 octobre et 4 novembre 1805), on vante l'héroïsme du contre-amiral Magon et du capitaine de Camas qui furent tués, des capitaines Cosmao, Letellier, La Villegris, La Villemandrin, Bazin, du lieutenant de La Bretonnière. Dans les ouvrages déjà cités je relève encore soit l'éloge des belles campagnes d'Arnaud en 1795 et de Bouvet en 1809 et 1812, soit une mention flatteuse à l'égard de Haumont, « admirable officier », à propos de sa mort à l'attaque de Cagliari (1793), de Gohet du Chesne, « brave et habile officier », dit Guérin en 1793, de l'habile manœuvre de Héron en 1795, de Bruneau de la Souchais en 1796, de Marques « très bon officier » en 1797, de la « merveilleuse habileté » de Le Bozec en 1801, soit le récit de combats soutenus avec une bravoure toute particulière par Deniau en 1793, par Lemesle, Renaud, Tréhouart, Thévenard en 1794, par Conseil qui y fut tué, et par Guillemot en 1795, par Gaspard (de Rennes) en 1796, par le Loup de Beaulieu tué en 1799, par Louis Dordelin et Lesage en 1801, par Saint-Haouen en 1803, par Lambour et Leray en 1804, par Bourainé, Leisègues, Bruilhac et Vrignaud en 1806, par Jugan en 1807, par Cocherel, Raoul et Duburquois en 1808, par Cocault, Lemarant de Kerdaniel et Rousseau (qui y fut tué) en 1809, par Denis Lagarde en 1814 ⁽⁸⁾.

(8) Parmi les officiers tués à l'ennemi, je cite encore les capitaines Mulon (probablement nantais) et Tartu (de Nantes) 1793, Desgarceaux 1794, Le Hir 1794, les lieutenants Prévert (de Saint-Malo) 1794, Bienvenue 1796, le capitaine Caro 1799, les lieutenants Fraboulet 1800 et Duthoya 1803, l'enseigne Kercrom 1801.

La Bretagne conserve le premier rang pendant tout le XIX^e siècle. En groupant en 1830 et en 1870 les amiraux, les capitaines de vaisseau, certaines catégories de capitaines de frégate, de lieutenants et d'enseignes de vaisseau (officiers nobles ou futurs amiraux) et en leur adjoignant certains groupes pris au hasard, à titre d'échantillons, j'obtiens les chiffres suivants : 1830, Bretagne 166 noms, Pictavie 75, Sud-Est 60, Normandie 40, Parisis 26, Guyenne 16, Est 13, Nord 8, Languedoc 7, Centre 7, Nord-Est 6, Ligérie 2; 1870, Bretagne 258, Sud-Est 109, Parisis 93, Pictavie 78, Normandie 60, Languedoc 58, Guyenne 37, Nord 32, Ligérie 25, Nord-Est 23, Est 22, Centre 16.

II

Voici, aux différentes époques que j'ai indiquées, la liste des officiers bretons.

En 1740, 17 capitaines de vaisseau, Querquelin, capitaine de port à Brest, 1707, marquis de la Vieuville 1712, Davaugourd, commandant des gardes de la marine à Brest, de la Jaille, Huon de Kermadec 1728, de Ravenelle, comte de Plœuc 1734, Macnemara, major de la marine à Rochefort, de Massiac 1738, marquis de la Galissonnière, de Keraro, de Nouailles, ch. de Tréfalégant, Dubois de la Motte, de Labédoyère, de Boulainvilliers, comte du Guay, de Boisjollan, un capitaine retiré, Raoul de la Guibourgère, un capitaine d'artillerie, de la Ville-Maupetit; 31 lieutenants de vaisseau, de Rhuis de la Chenardière 1705, Clison Dumené 1712, Keramel de Parcevaux, ch. de Coëtlogon 1730, de la Prévalaye 1731, de la Grandière, ch. Dumené, de Gaspergn, Pépin de Maisonneuve, Euzenou de Kersalaun, Penandres Kersauson, ch. de Kerloret, de Lescoet 1732, Montigny de la Haulierre, lieutenant de port au Port-Louis 1734, du Guermeur, de Lysardaye, Keryavilly 1735, Duchaffault, de Trémereux, la Lardaye Beccasson, Duguay de Chazan,

ch. Guébriant de Budes, Carbriant de Pontlo 1738, de Poulconque, de Macnemara, de Crenan, de Trémigon, Porter, ch. de Bellingant, Hubert de Lauberdière, Rozily de Méros, aide-major à Brest, ch. de Kerusoret, deux lieutenants retirés, de Quergorlay et du Chastel-Kerlet, deux lieutenants d'artillerie, Ollivier de Vieuxchatel 1728, du Plessis-Nizon 1738; 57 enseignes de vaisseau, Duboisberthelot de Beaucourt, lieutenant à l'Île-Royale 1695, de Runegof de Rosmar 1712, Penandré Keranstret 1727, de Lesquin-Motais 1728, des Gots, de Kerveney 1730, Lolivier de Kergaré 1731, deux du Clesmeur, Keramel de Parcevaux, ch. de la Villéon, de Kerjan-Mol, de Barazer, de Coëtsaillan, Droualen, Kersa-Boisgeline, Kerjan-Kerjan, de Moelien, ch. de Gouyon-Miniac, de Saint-Allouarne, de Kermabon, de Kerlrec, de Kervasegan, de Kersaint, Trederne du Dresnec, de Keroulas, de Roquefeuille, ch. de Trémic de Keraneisan 1732, de Lorgeril 1733, Keralio Artur, ch. du Chaffaut de Besné, Kerguisiau de Kermasdoué 1734, de Farcy, Cuillé du Rocher, du Bos, La Lande-Calan, de Kerleaus, ch. de Fouquet 1735, Michel du Carpon, de Robec de Palières, ch. du Bot, La Prévalais, Kermeur-Gouzillon, de Guichen, de Langle, Querema de Boischâteau 1738, du Dresneu des Rôches, de Carné, de Gouvello, Huon de Kermadec, Thiery de la Prévalaye, de Blois de la Calandre, de Kervasdoué, ch. de Becdelièvre, de Coëtcarric, de Quelen, ch. de Roquefeuille, Le Gentil de Rosmorduc, ch. de la Mothé-Miniac; un enseigne de vaisseau retraité, de Keroulas; un sous-lieutenant d'artillerie, de Matheson de Kerpeoch; un lieutenant de frégate, Mahé de la Bourdonnais; trois aides d'artillerie, la Jaille 1738, le baron de Pestivien et de Marnière; cinq officiers des confins manceaux, le comte des Nots, capitaine de vaisseau, 1727, d'Orcise et de Chasteloger, lieutenants de vaisseau, 1738; Desnos-Champmeslin, enseigne de vaisseau, 1733, et ch. des Nos 1738; cinq officiers nés à Brest, mais dont la natu-

ralisation bretonne me paraît douteuse ou incomplète, de Coulombe et de Nouailles, capitaines de vaisseau, 1728 et 1738; Bigot de Morogues, lieutenant d'artillerie, 1738; du Fayet et de Marolles, enseignes de vaisseau, 1734, sans compter le capitaine de vaisseau La Ferrière de Vincelles, marié et établi en Bretagne, mais qui n'y est pas né et n'en est pas originaire. Pour le lieutenant de vaisseau de Blois de la Sossotte, on peut hésiter entre la branche demeurée champenoise et la branche restée picarde de la famille. Parmi les officiers des galères, un seul, le lieutenant Duguay (1730), pourrait être Breton, une branche de cette famille bourguignonne étant fixée en Bretagne.

En 1788, je trouve un vice-amiral, le prince de Rohan-Montbazou; deux lieutenants-généraux, le comte de Guichen et La Motte-Picquet; cinq chefs d'escadre, le chevalier du Breil, le comte de la Grandière, le comte de Cicé, Thévenard et Cillart de Surville; neuf chefs de division, le vicomte de Saint-Rivoal, le chevalier de Trécesson, le comte de Keroullas de Cohars, le marquis de Kergariou, le comte de Coetnempren de Kersaint, le comte de Kergariou-Loctmaria, le chevalier de Rivière, le marquis Barrin de la Galissonnière, le vicomte de Belizal; vingt capitaines de vaisseau, le chevalier de Langle, le chevalier de Tanouarn, La Villéon de la Villevalio, le chevalier de Villeneuve-Cillart, le chevalier de Launay-Tromelin, Le Large (né à Louisbourg, mais Breton d'origine et de résidence), le chevalier Cramezel de Kerhué, le chevalier de Rosily de la Motte-Groult, de Kerguern, le chevalier de Montluc de la Bourdonnaye, La Prévalaye, Kersauzon de Goasmelquin, de Coetnempren-Kersaint, Trogoff de Kerlessy, le chevalier de Breignou, le chevalier de Lorgeril, le marquis de la Jaille, le chevalier de Monty, Le Dall de Tromelin; vingt-trois majors de vaisseau, Carné de Carnavalet, Duplessis du Colombier, Vieuxbourg de Rosily, comte de Méhérenc de Saint-Pierre, ch. de la Bourdonnaye, Goyon de Vaurouault, Querebars,

du Lou, deux Huon de Kermadec, Lanuguy-Tromelin, Moelien, La Tullaye, vicomte Le Jard du Clesmeur, Bizien-Langoat, Tredern de Lezerec, Artur de Keralio, Rospiec-Trevien, La Bintinaye, baron de Menou, de Cramezel de Kerhué, de Castellan, baron de Paroy (de famille malouine, mais propriétaire en Brie et aux colonies, ce qui lui donne certaines attaches avec le Sud-Ouest); 127 lieutenants de vaisseau, La Villeloais de la Villéon, Clémencin, vicomte de Kersaint, de Marnière, Kerret de Keravel, Charette de la Conterie, Saint-Pern, Le Forestier, comte de Boiséon, du Parc-Lo maria, La Haye de Silz, Châteaufur, Desloges de Keropers, Kermellec, Loz de Coatgourhaut, Tremic de Keranneizan, La Roche-Saint-André, Trublet de Villejégu, ch. de Lambour, Carlier d'Herlye (d'origine picarde, mais fils d'un père établi et marié en Bretagne), de Bardel de Mereuil, ch. de Kersalaun, Collas de la Baronuais, Kerlero de Rosbo, Cillart de Suville, La Mothe-Montmuran, ch. de la Fonchais, La Motte-Guyomarais, Geslin de Châteaufur, ch. Le Fruglais, l'Avocat de la Crochais, Lefer de Beauvais, La Bourdonnaye de Boishulin, Ferron de Quengo, de la Monneraye, Scott, Kermelec de la Reynière, ch. de Coataudon, de Kerangal, Rogon de Carcaradec, L'Olivier de Tronjoly, ch. de Saint-Pern, ch. du Boisguéheneuc, Tannouarn, Bihannic de Guiquerneau, de Sol de Grisolles, de Botmiliau, baron de Santo-Domingo, de Montulé, Chambellé, Courson de la Villehéliou, Bouvet, Fournier de Trélo, comte Poulain de Mauny, Rospiec-Trévien, La Barre du Laurent, ch. de Carcaradec, de Kergrist, d'Ordelin, Maudet de Penhoët, du Trévou, d'Ordelin, Urvoy de Portzamparc, ch. Le Jar du Clesmeur, ch. du Bouëxic de Guichen, ch. du Trévou, Bréard de Boisanger, Rouault de Tréguil, de Rieux, Boulainvilliers, La Houssaye, Luzeau de la Morinière, Kergus de Trofagan, Le Veneur de Sieurn, d'Ervail, de Lauréal, Sebire de Beauchêne, Le Moyne de Nauillères, Allary (né à Québec, mais de famille bretonne),

ch. de Monti, ch. de Carné-Carnavalet, comte de Boisgelin de la Vieville, ch. de Coataudon, du Plessix-Parscau, ch. du Couédic, ch. Le Fruglais, Obet, Conan d'Ancor, la Roche-Kerandraon, Boutouillic de Villegonan, Piquet de Melesse, ch. de Cheffontaine, de la Roussière, Bremoy, Le Saige de la Villesbrune, le prince Victor de Rohan-Guemené, Guyot de la Villeneuve, ch. du Drezit, du Bouëxic de Guichen, de Luzeau, ch. de Coatudavel, Magon, de Réals, Bouvet, de France, de Blois de la Calande, du Vergier, Siochan de Kersabiec, Rocher du Quengo, Boischateau, Charbonneau, Penfentenio de Kervéréguin, Le Livec, Urvoy de Closmadeuc, Moelien, ch. de Kerlérec, Le Ny de Coatudavel, de Fontaine-Mervé, du port de Brest, Haumont, Pinel du Chesnay, du Guiny, du port de Toulon, de Lantivy du Reste, Le Normand de Lourmel, Fournier de la Galme-lière, le Vicomte de la Villevolette, de Monty, ch. de Gourio, La Voltais, Purin de Keraudren, Cottineau de Kerloguen, du port de Rochefort, ch. de Monti (sans port d'attache); 95 élèves, le chev. de Blois, le chev. de Lyrot, Denis de Trobriand, Dodart, de la Souallaye, Brunet de la Charie, Le Rouge, de Lantivy de Kerveno, de Saint-Allouarn, de Tronjoly, de Kerhouarts, de Trobriand, de la Grandière, de Moucheron, de Boberil, Guillemot de Vauvert, de Bedeau, le chev. de Boisguéheneuc, le vicomte O'Gorman, Le Verger de Belair, de Tredern, Le Gac de Lansalut, Mahé de la Bourdonnais, le chev. de Derval, Dufou, Valleton du Désert, Luzeau des Berneries, de la Tullaye, Geffroy de Villeblanche, le chev. Lyrot de la Jarry, le chev. de la Grandière, Farcy de la Villedubois, le Vicomte de la Ville-gourio, Ambroise et Achille de Cheffontaines, Duplessis de Grenedan, Le Chauff de Lehellec, Le Gobien, Du Bour-blanc d'Apreville, deux Keroignant de Trezel, Espivent, de Boudoul, le comte de la Bourdonnaye, de Vossey, La Bour-donnaye de Varenne, Courson de Kernescop, Gouyon de Thaumatz, de Penandreff, de Bremoy, le chev. de Ville-

neuve-Cillart, Gilard de l'Archantel, le chev. de Menou, de la Roche-Saint-André, le chev. Pinel du Chesnay, Gesril du Papeu, Goyon de Saint-Loyal, Visdelou de Liscouet, O. Gorman d'Eon, Picot de la Motte, Berthou de la Violaye, du Brioux, Carré de Lusançay, Chef du Bois de Kerguioimar, Huchet de Cintré, de Saint-Pern du Lattay, La Ruée de Presclos, Le Goualès de Lanzéon, du Plessis-Parscau, de la Grandière, Le Saige de la Villesbrune, du Rechou, Trolong du Romain, La Tullaye, Nourquer du Camper, Onffroy, deux de Kergariou, Tremigon, Robinault de Boisbasset, de Boisboissel, Dufou de Kerdaniel, du Bouetier, de Tregomain du Lou, Le Mélorel de la Haichois, Le Métayer de Kerdaniel, Le Dall de Tromelin, de Keréno, La Jaille, du Fou, Duplessis de Grenedan, Halna du Fretay, du Garzpern, Potier de Courcy (normand établi en Bretagne), Symon de Souché, de Fouray de Salimbeny, de famille créole établie à Nantes; 123 sous-lieutenants au moins à Brest, du Drezit de Pratifuntunc, Caro, Fustel, Kerlegan, La Motte-Portail, Suasse de Kervegan, de Goyon, Coetnempren de Kerdournan, Coudé, deux Bruillac ou Bruyac, Thibault Le Bolloche, Courson, La Terre, deux Le Puillon de Villéon, Menechès, Ferron, Bertrand de Keranguen, Mastral, Kerangalet, le chev. du Bouays, Urvoy de Portzamparc, deux Lanvarsin-Portlodec, deux Duclos-Guyot, Terrien de la Haye, Brulais de Beauvais, trois Delmotte, deux Duplessis-Compadre, Daniel de Kerseaux, Doré, le chev. Harscouet-Kervegan, Guérin de la Grasserie, deux Tréhouart, Thevenard, Lacam, L'Hospitalier de Villemandrin, Leissègues de Pennenyun, Marques de la Maillardière, Moreau, des Rabines-Blanchart, Le Tendre, de Langle, Le Moyne-Préneuf, Dufay, Deniau, Dufay de la Branchère, Micaud de la Vieuxville, le chev. de Furic, Le Brigand, Fustel de la Villehous, Leisseigues, Cosmao de Kerjulien, Rouxel, le chev. du Cellier, Lesquen de Saint-Lourmel, Brochereul, Coupé des Essarts, Renaud

ou Renault, Le Monnier, Bidaud (de Rennes), Richard, Martret de Prévile, Courville, Poisdoué, Drieu, Ergo, ch. de Pinquière, de Launay-Couzou, deux Gilart de Larchantel, Maillard de la Morandais, Daniel de Kersiré, Corbel de Kerillieau, Bruneau de la Souchais, Loz de Coatgourhand, Nielly, Montagnies de la Roque, Desgenets, Brigaut, Bruilhac-l'Epiney, Louaisel, Emeriau de Beauverger, Le Forestier de Quillien, Torquat de la Coulerie, Jouet de la Tuilerie, Bedel du Tertre, le chev. du Breil, Morfoace, Goyon de Vaucouleurs, Maïstral de Kérordien, deux Bédée, Guillemet, Tortay de Kerohant, Héron, Couaridouc, Allemand, Querangal, Cornic du Moulin, Hautraye, d'Anet ou Danet, Blandin, Texier de la Villeaufeuve, Boubenec, Courault, Le Duff, Jaffrezic, Le Hir, Lamoisse, Tartu, Puiféré, Coupery, Le Lamer, Gérard de la Coudraye (né à Toulon de famille bretonne), Le Roy; six à Rochefort : Lemonnier, Bompert, Tayé de Kervarec, Trublet de Noirmont, Favre, Julien; seize à Toulon : Mancq, La Villegris, Fillol de Camas, Glais du Rodouer, Le Froter de la Garenne, Bidard de la Noë, Potier de la Houssaye, le chevalier du Margaro, Rousseau de Saint-Dridan, Brunel (de Rennes), Gaillard (de Josselin), Mangin (de Morlaix), La Moisse, Avice (de Cancale), Feuillet (de Saint-Malo), Lory.

Ajoutons-y cinq officiers nés à Montaigu, mais qui sont plutôt Bretons que Vendéens : un lieutenant-général, le comte du Chaffault; un chef d'escadre, le comte de Soulanges; deux lieutenants de vaisseau, le comte et Henry de la Roche-Saint-André; un élève, Duchaffault, tandis que leurs compatriotes, les deux Suzannet et Royrand, semblent plus Vendéens que Bretons; deux officiers des confins manceaux, le lieutenant Desnos de la Hautière et l'élève de Montecler.

Entre ces deux dates, je relève encore dans les ouvrages de M. Lacour-Gayet de nombreux officiers bretons : un

second de Lorgeril, de Brémoy (1755), la Garde-Payan, lieutenant 1757, tué à Louisbourg, en 1758; un de la Bourdonnaye de Blossac, tué en 1758 dans l'Inde, où il servait sous les ordres d'Aché avec de la Tullaye et de Ruis; le chevalier de Lescoet, Boulainvilliers de Croy, un second du Dresnay, tous trois fils de capitaines de vaisseau; de la Biochaye, Tronjoly, d'Esclabissac, Kerven Kersulec, de Langle, de Gouvello, de Gouandour, Kertanguy, Auffray du Guelambert, tué 1761; Du Clesmeur, fils du lieutenant de vaisseau, le chevalier de Landemont, Lagadec de Kerloury, Bonin de la Villebouquais, Le Borgne de Keriou, mort noyé 1768; deux Belingant de Kerbabu, chevalier de Keranstret et du Plessix-Parscau, tous deux fils d'enseignes, de la Monneraye, Portmartin, Catelan aîné, Penfentenyo, le chevalier de Carné, de Saint-Pern, Touronce de Gorequer, Tremigon, fils aîné du capitaine de vaisseau, le chevalier de Kerjan-Mol, frère du lieutenant de vaisseau; Tanguy du Châtel, La Boullaye (de Landerneau), le chevalier de Coataudon, faisant tous partie en 1759 de l'escadre de Conflans, lors du combat de Belle-Ile où les huit derniers trouvèrent la mort; Jonathan de Kergariou et de Kéroulas, tués à Larrache en 1764; puis, sous Louis XVI, la Motte-Vauvert, le chevalier du Boisberthelot, neveu du gouverneur de Montréal, Keredern de Trobriant, Larchantel, Mahé de Kerhouan, Le Marinier de Cany, fils d'un capitaine de vaisseau, Bidé de Chevagne, Biré, de Parcevaux, un troisième Trémigon, du Botderu, un troisième Cillart, de Kerouartz, Bonin de la Villebouquais, de la Fonchais, Boullouing, Larcher de la Touraille, Bottey de la Villehervé, Coetando, Le Gonidec, Le Grain, un second Santo-Domingo, Le Bihan de Pannelé, Boudin de Tromelin, Courson de la Villehélio, un autre La Landelle, Halna du Fretay, Bizien du Léopard, mort 1780, Goyon Taumatz, du Parc de Coatrescar, Salliou de Chefdubois, Sohier de Vaucouleurs, Gouyon de Mallèvre, Nevet de

Pontbriand (mort 1783), Kerohant du Boisrucault, chevalier de Langan de Boisfévrier, Le Veneur de Beauvais, Le Bel de Penguily, Brossay du Mas, Carcaradec de la Villeguessio, Le Daen de Kermenenan, Basset de Châteaubourg, de la Boissière, Morfoace, de la Galmelière, d'Ouessant, La Saudraye, Longueville (né à Brest), fils d'un enseigne, capitaine de pavillon de Grasse en 1779, d'Amphernet, Boulainvilliers, capitaine de pavillon d'Estaing en 1778, etc.

L'Almanach national de 1803 nous donne les vice-amiraux Thévenard (Saint-Malo) et Rosily (Brest), les contre-amiraux Bouvet (Saint-Servan), Dordelin (Lorient), Nielly (Brest), Leissègues (Hanvec), Couraud (Saint-Malo, 1751), Delmotte (Brest, 1752), Linois (Brest), Emeriau (Carhaix), Magon (né à Paris de parents malouins), les capitaines de vaisseau Lemarant de Boissauveur, Letendre (Nantes, 1747), Cosmao de Kerjulien (Châteaulin), Maïstral (Quimper), Allemand (Port-Louis), Condé (Auray), Le Mancq, Leray (Pornic, 1749), Vignot (Lorient, 1754), Obet (Bréhat), Bompert (Lorient), Christy de Pallière (Dinan, 1755), Quéranjal, Le Coat de Saint-Haouen, Bescond (Brest), La Villegris, Dufay (Lorient, 1753), Thréouard ou Tréhouart (Saint-Malo), Gourio, Villaumez ou Willaumez (Belle-Ile-en-Mer), Loz de Coatgourhant, Le Veyer de Belair, Blavet (Brest), Larchantel, Cornic du Moulin, Gouet (Paimpol), Bertaud de la Bretèche (Brest), Gohet du Chesne (Morlaix), Guillemet (Saint-Malo), Lebeau (Gourin), Le Gouardum, J.-B. Henry (Brest, 1757), Lebrun (Saint-Ségal, 1749), Montagnies de Laroque (Lorient, 1761), Bergevin (Brest), Maillard de la Morandais (Combourg), L'hospitalier de la Villemadrin, Boisquenay (Port-Louis, 1737), Letorzec, deux Lebozec, Bouchet (Port-Louis, 1756), Mahé de la Bourdonnais, Pitot (Morlaix, 1767), Gillet (Montoire, 1763), Favre (Brest), Lecour (Paimbœuf, 1759), Renaud (Lorient, 1753), Lebesgue (Ambon), Bourdé (Plouer, 1763), Legrand

(Lorient, 1761), Bruilhac cadet (Rennes, 1766), Duplessis-Compadre, Lafond (le Conquet, 1769), Beauchot (Port-Louis, 1751 ou 1754), Maïstral jeune (Quimper), Doré, Sibille, Filhol de Camas (Port-Louis), Bourayne (Brest), Le Bigot (Bréhât, 1770), Vrignaud (Brest), Gaudin de Beauchêne, Brouard (Le Croisic), Raillard (Landerneau), Castagne (Locmariaquer), Letellier (Brest, 1767), Dordelin (Louis-Auguste), Proteau (Groix), Jugan (Saint-Malo); 42 capitaines de frégate : Leissègues, Mamineau (Brest), Jouet de la Thuillerie (Redon), Bazin (Lorient), Aucan (Les Moutiers, Loire-Inf.), Girardias (Lorient, 1770), Caboureau (Lorient), Audouard (Saint-Malo), Omnès, Gaingant, Bedel du Tertre (Port-Louis), Nouvel (Saint-Malo), Hostein (Nantes), Pichot (Brest), Julien (Porsporder), Henry (Lorient, 1766), Paumier de Beauchamps (Saint-Malo, 1753), Descormiers (Brest, 1765), Guignace (Brest), Bruilhac (Rennes, 1761), Fauveau (La Plaine, L.-I., 1755), Guéguen (Batz, 1748), Bonamy (Saint-Brieuc), Ménard (Saint-Nazaire), Le Bastard de Kerguifinec, Obet, Cordier (Brest), Gémon (Saint-Herblain, L.-I.), Le Fée, Lambour (Ploërmel), Fournier (Brest, 1772), D. Lagarde (Paimpol), Willaumez, Solminihac (Lorient), Rousseau (Vannes), Kergariou (Quimper, 1775), Moreau, J.-M. Le Golias, D.-J.-M. Le Golias, Cocault (Châteaubriant), Halgan (Donges), Palierne, et probablement Le Foretier; les lieutenants de vaisseau Lemonnier, Barère, Passart (de Morlaix), Calloch (de Guemené), Dasnier (de Port-Louis), Lemasson, Baillon, Rivet, Feretier, et probablement Ganachaud (de Nantes), Michelin et Degras (de Quimperlé), Babron, Hamon, Lafosse, Bigeault, Dubois (de Brest), Petit et Maignein (du Croisic), Lererand et non Lerevérand, et Boutet (de Châtaudren), Lhuillier (de Saint-Suliac), Arnaud et Ménard (de Saint-Nazaire), Mahé (de Carhaix), Bocey (de Saint-Servan), deux Montfort, Guillon, Legros, Raffi (de Saint-Malo), Cossé (de Matignon), Lhuissier, Terriot et non Thé-

riot (de Belle-Ile-en-Mer), Beaudran (Saint-Brieuc-des-Iffs), Bouvier (Rennes), Regnier (de La Guerche), Olliveau ou Ollivault aîné et Jollais (de Paimbœuf), Audouit ou Audouy (de Saint-Etienne-de-Montluc), Lecoat-Kerveguen (de Landerneau), Bullion (de l'île d'Ars), Piet (de Saint-Enogat), Drouault, Morice, Clémendot, Coderq, Delanoue (de Lorient), deux Obet (de Bréhat), Rousseau (de Vannes), Chappellier (de Plougouven), deux Raoul (de Tréguier), Levenard (de Guenroc), Kerohant-Tortay, deux Arnous, Le Crosnier, Le Marant-Kerdaniel, Calvès, J.-B. et Mathurin Kerdrain, Renaud, Kermasson, Lehir aîné, Denis, Conor, deux Bouvet, Conseil, Maujouan, Ulliac, Legué, Trobriand, Perraud, Ruault, Lefée, Labbé de Lezingant, Potier de la Houssaye, deux Caro, Palasne-Champeaux, C.-A. Kéraudren, Lebreton, Kerimel, Picard, Botherel (et non Bertherel), de la Bretonnière (créole originaire de Dinan), Bagot, Mauchrézien, Vistorte, Croizé, Bertaud-Labretèche, Thévenard, Lissilour, Bourdé-Villehuet, Gohet-Duchesne, Hugot-Derville, Jourdain jeune, Labutte, Delaporte, Legall-Kerven, Festou-Villeblanche, Le Normand-Kergrist, Chaigneau, Gouet, Dubourquois Proteau, Kerlerot de Rosbo, Feburier, Le Clainche, Cheminant, Le Cour, Lehénaffe, Darbel, Lebescon-Coatpont, Lemarant, Lebaron, Pellé-Bridoire, Touboulic, Bourdé-Villehuet, et probablement Jayet, Marchant, Faucon, Brisset, Odièvre, Le Cor, Pesron, Rebours, Lejeune, Provost, Morant, Barbot, Coupé, Poisson, Menuet, Boissy, Teillard ou Taillard, et peut-être Dupin, Petre et Philibert.

Il en est de même dans toutes les énumérations de cette époque. Sur 68 capitaines de frégate figurant sur l'Almanach de 1802 et disparus sur celui de 1803, morts, mis à la retraite ou rétrogradés au grade de lieutenant (c'est le cas, il me semble, pour Croizé, Legros, Mahé et Passart, je compte 30 Bretons : Blandin (1743, le Conquet), Hautraye, Fustel cadet (Brest, 1757), Puillon-Villéon, Jouraud

(Brest, 1756 ou 1750), Coquil (Morlaix), Scolan, Guiomar, Debec (Bourgneuf-en-Retz), Lavoy (Locquénolé, 1750), Ledrezeneq, Coudre de la Coudrais (de Châteaulin), Girardeau, Duplessix, Héron, Mamineau, Thomas (Lamballe, 1759), Magnan (Brest, 1746), Standelet (Saint-Servan, 1759), Gaudin (Saint-Brieuc, 1765), Ripner, Le Rousseau-Saint-Dridan, Rochet (Paimbœuf, 1759), Le Bouteillier, Duclos-Guyot, Guéritaut, Massot.

Plus tard la proportion des Bretons, quoique moins forte, demeure considérable. Parmi les nouveaux lieutenants de vaisseau je trouve en 1804 Giroux (Quintin), en 1806 Normand de Kergré, Cocherel (Saint-Servan), et probablement Breton, Corbe et Gérodiat, en 1809, sur les douze premiers, Bourdet-Villaubert (Saint-Malo), Langlade (Lorient), Duchesne (Nantes), Bourdais, Guillon (Saint-Malo), puis Girardias, Letraon de Belley, Renaud (Louargat, 1768), Lebolloche, Ducrest de Villeneuve, Serec, Tanguy, Béhie, Maugendre, Morvan, Cosmao, etc.

En 1830 j'ai relevé les noms des vice-amiraux de Rosily, Willaumez et Halgan, des contre-amiraux Lemarant, Ducrest de Villeneuve, Botherel de la Bretonnière, des capitaines Lecoat de Kerveguen, de Kerlrec, le comte de la Roche-Saint-André, Boutouillic de la Villegonan, Potier de Courcy, de Mauduit du Plessix, Le Normand de Kergrist, de Nourquer du Camper, Bourdé de la Villehuet, Serec, Le Goarant de Tromelin, Kerdrain, Henri de Villeneuve, Bourdais, Le Carlier d'Herlye, *Bardel de Méreuil* ⁽⁹⁾ (Brest), Lemoine (Brest), Trotel (Saint-Malo), Allary, Galabert (Lorient), des lieutenants David de Dresigné, Laouénan, Danthon, Bourayne, Duclos-Guyot, de Gouyon du Verger, A.-L.-M. de Mauduit du Plessix, Courson, Le Traon de Kerguidan, Le Bolloche, deux Urvoy de Portzamparc, Potestas (Paimbœuf), Gilbert de Pontchâteau,

(9) Les noms en italiques sont ceux des demi-Bretons, originaires en partie dénationalisés, ou natifs incomplètement nationalisés.

Cosmao du Manoir, Potier de la Houssaye, Kermorial de Kermorvan, Ducrest de Lorgerie, Le Guern, Feston-Villeblanche, Durest Le Bris, Le Prédour, Delécluse, Coetnempren de Kerdournan, Le Frotter, Grandin de Mansigny, deux Favin-Lévêque, Prévost de Langristin, Le Bozec, Kersauson-Penandreff, Lucas de Penhoat, Brindejonc-Treglodé, Lesaulnier de Vauhello, Filhol-Camas, Montagnières de la Roque, de la Lande de Calan, Dubouetiez de Kerorguen, Proux, Dagorne, Degenès (Brest), Railliard (originaire de Landerneau), Postel (Brest), Dubourne de Chef du Bois, Duclos-Guyot, de Blois de la Calande, du Laurent de la Barre, de Cibon, Anne du Portal, Le Guillou-Penanros, Chiron du Brossay, deux de Solminihac, de Loz-Coatgourhant, Gourio de Refuge, Bahezre de Lanlay, Lefrotter, Le Coat de Saint-Haouen, Trogoff, Lefloch, Fustel (Brest), Abgrall, Magré (Nantes), Deminiac, Riou de Kerprigent, Desfossés, Vermot (Nantes), Bourayne, deux Bellanger (Nantes et Brest), Peyronnel (Lorient), Téphany, de Tharon (Nantes), Soret (Lorient), Bréthé (Pontrieux), Briet (Lorient), Guézennec, Hamon, Lespert (Brest), deux Fournier, Raffi, Doinet (Lorient), Bedel du Tertre, Perrot (Lorient), Touzé (id.), Dubut (Brest), Corbet (id.), Vrignaud, Jayet (Brest), Conseil (id.), Bigeault (Landerneau), Marion (Saint-Malo), Guilbert (Lorient), Bouet (Brest), Delmotte, *Le Barbier de Tinan* (Paris), Hamon, Billeheust de Saint-Georges, *Feburier des Pointes* (la Martinique), Guillevin (Auray), Lemarant, de Courville (Couëron), deux de Puyferré (Port-Louis et Brest), Buglet (Port-Louis), Danguillecourt (Brest), Nonay (id.), Dubreuil (id.), Bermond (Lanildut), Charner (Saint-Brieuc), Goubin (Loperhet), Laguerre (Lorient), Coudé, Garnier (Lorient), Lavaud (id.), Guillois, *Layrle* (Brest), Ch. Pénaud (Brest), Baudais (Rennes); des enseignes Coudé, Guérin (Lorient), Pénaud (Brest), Dalmas de la Pérouse, de la Grandière, Bernard de la Gatinais, de Lalande de Calan, de la Bé-

doière, de Rodellec du Porzic, Gibon de Kerisouet, Denis de Trobriand, de Cheffontaines, du Boisguéhéneuc, de Cornulier, Robin du Parc, Lefraper, etc.

En 1870 la région bretonne compte l'amiral Tréhouart, les vice-amiraux Bouet-Willaumez, Jurien de la Gravière (fils d'un Auvergnat de Gannat, élevé à La Rochelle et marié à Port-Louis), de la Grandière (Redon), Larrieu (Brest), Labrousse (Brest), Mazères (Rennes); les contre-amiraux Fleuriot de Langle, Moulac (Lorient), Penhoat, Gicquel des Touches, de Cornulier, Simon (Brest), Pothuan (la Martinique); les capitaines de vaisseau de Miniac, Vri-gnaud, Mallet (né à Brest d'un père normand et d'une mère bretonne), Ducrest de Villeneuve, le Normand de Kergrist, Le Couriault du Quilio, Monjaret de Kerjégu, Thomasset (Rennes), Cadiou, Duburquois, deux Protet, Palasne de Champeaux, Laporterie (Goueznou), Payen (Brest), Ber-ranger (Savenay), Pradier, Lagé (Rennes), Ropert (Pon-tivy), Fouilloy (Lorient), Mer (Brest), Picard (Lorient), Souzic (id.), Laporte (id.), Thierry (id.), Morier (Brest), Le Bris, Véron, deux Lejeune (Lorient), Halna du Fretay, Fleuriot de Langle, Prouhet, Scheverer (Rennes), Benie (Saint-Père, I.-et-V.), Rozier (Gouesnou), Bertier (Lorient), Duboisguéhéneuc, Halligon (Brest), Le Saulnier de la Cour, baron Grivel (né à Brest, d'un père limousin fixé et marié en Bretagne), Duperré (Saint-Servan), fils d'un Rochelois d'origine normande, Poidloue (Dol); les capi-taines de frégate Lefer de la Motte, Le Coat de Saint-Haouen, Le Coat de Kerveguen, Borgnis des Bordes, Périer d'Hauterive (Saint-Servan), de Roujoux, Riou-Kerangal, de Kermel, Jan de la Gillardaie, Lebris du Romain, Lebescond de Coatpont, Ducrest de Villeneuve, Le Timbre, Le Cardinal, Le Breton de Ranzegat, Muret de Pagnac, Richard du Plessis, Testard du Cosquer, Jouanni dit Poulmarc'h, Le Helloco, Le Loarer, Riou de Kerprigent, Le Calloch, Cosmao du Manoir, Gicquel des

Touches, de Gouyon-Pontouraude, Panon du Hazier, de Penfentenyo de Kerveregin, de la Motte de la Motterouge, O'Neill, deux Du Temple, Bigrel, Lefèvre-Dubua (Lorient), Rallier, Aubry (La Guerche), Blandin, Caillet, Caris, Chaumonot, Couy, Kerros, Dinel, Mahé, Cossé, Fatou, Paqué (Nantes), Simon (Brest), Potestas, Bréhier (Nantes), Castagne, de Barmon (Rennes), Mequet, Béhic, La Guerre, Le Soufaché, Bienvenue, Leclerc de Fresne (Quimperlé), Jonnart (Nantes), Bouyer (Brest), Touboulic, Guépratte (d'origine lorraine), Léonec, Carof, Keraval, Piriou, Vri-gnaud, Turin, de Roujoux, *Larrieu*, Sellier (Nantes), Gougard, Vallon (le Conquet), Lefèvre (Brest), Bayot (Oues-sant); les lieutenants de vaisseau Cavelier de Cuverville, deux Jayet de Gercourt (Morlaix), Christy de la Pallière, deux Chabaud-Arnault (Paimpol), Le Bihannic de Tro-menec, deux de la Jaille, Lemintier de Saint-André, Rageot de la Touche (Brest), Huchet de Cintré, Duhil de Benazé, Pocard-Kerviler, Goujon de Grondel, Le Borgne de Kerambosquer, deux Brindejone de Bermingham, Saulnier de la Pinelais, de Penfentenyo de Kervéréguin, Le Gorrec, Bréart de Boisanger, Le Fraper, Le Coat de Saint-Haouen, deux Le Pontois, Turin, Dupont (Saint-Brieuc), Lucas de Peslouan, de Trélo, Magouet de la Magouerie, Hay de Slade, de Cornulier-Lucinière, Charil de Ruillé, Le Jumeau de Kergaradec, Le Goff, Le Ridan, de Ferron, Berthelot du Chesnay, Le Trocquer, Broquet (Douarnenez), Delaporte (Dinan), Rendu (Saint-Servan), Le Dru (Paimpol), deux Le Bras, Le Borgne du Rocher-Quengo, Chassin de Kergommeaux, de la Motte de la Motterouge, de Kermarec, Lefrotter de la Garenne, Thierry (Brest), Turquet de Beau-regard (Lannion), Galand (Nantes), deux Véron, Prouhet (Brest), Escande (Brest), Reveillère (Brest), deux *Pottier*, (nés à Strasbourg d'un Normand et d'une Bretonne); Jules Thierry, Touboulic, deux Vermot, Gourguen, Fatou, Des-fossés, Lenéru, Chaigneau, Hamon, Pénaud, deux *Lor-*

mer (Brest), d'origine normande, Devolz (Baden), deux d'Étroyat (Lorient), Michel (Saint-Servan), de Saint-Genis, deux Caillet, Crespin, Raoul, Epivent, Dubreuil; les enseignes Le Monies de Sagazan, de Lesguern, Palasne de Champeaux, de Kersauzon, de Chappedelaine, deux Borgnis des Bordes, Duplessis de Grénédan, Huon de Kermadec, Bain de la Coquerie, Siochan de Kersabice, Bouet-Willamez, Pihan de la Forest, de Mauduit du Plessix, de Carné-Marcein, Bourdonnay du Clésio, Durand-Bräger, Salaun de Kertanguy, Salaun-Penquer, Le Pays du Teilleul, Denis de Trobriand, de Lalande de Calan, de Kerguern, de Ploesquellec, Saget de la Jonchère, Dalmás de la Pérouse, de Barmon, de Lourmel de la Picardière, de Jousselin, Collin-Port-Jégoux, de Jarnac.

III

Une étude sommaire des autres régions rendra plus précise par comparaison celle que je viens de faire de la Bretagne.

Des régions non maritimes je dirai peu de chose. Les chiffres que j'ai donnés pour le Centre et la Ligérie suffisent à caractériser l'évolution qui d'un rang important au XVII^e siècle les a fait descendre à un rôle médiocre à partir de 1750 environ.

La région comtoise (Comté et Bresse), la Rhodanie n'ont jamais tenu une grande place dans l'histoire de notre marine. Il en va autrement de la Lorraine et de l'Alsace. Leur contingent numérique demeure toujours faible, mais le chiffre de leurs officiers généraux depuis 1792 dépasse celui d'une région maritime comme le Nord, même en ne comptant pas ceux qui n'appartiennent à cette région que par la naissance (Bourgeois, Périgot, François Baudin, Godin et Pottier), et parmi eux il est des hommes de premier plan, l'ardennais Charles Baudin, le lorrain de Rigny, les alsaciens de Hell, de Mackau et Bruat.

Plus caractéristique encore est le cas de la Bourgogne. Avec ses treize amiraux, dont de Sercey, Dupotet, les deux Roussin, Hernoux, Martineau des Chesnez, Jam, Chevalier, Jacquinot, Pierre, etc., pour 1.200.000 habitants, elle dépasse le Languedoc (dix-neuf pour 2.400.000).

La région parisienne et champenoise a connu des alternatives très prononcées. Sous Louis XIII et surtout sous Louis XIV, elle fournit un chiffre important d'officiers de marine soit parmi les indigènes, soit parmi les membres de la haute noblesse et de la haute bourgeoisie qui ont cessé toute attache avec leur pays d'origine. Je compte parmi les officiers généraux Jean et Victor d'Estrées, Béthune, du Vivier, Breteuil, Rancé, O, deux Champigny, Bellefontaine, Luynes, et parmi les capitaines Machault, Chavigny, Colbert de Saint-Marc et de Turgis, Chauvelin de Grosbois, Brulart de Genlis, Patoulet, Riberette, Chamillart. Après avoir considérablement faibli au XVIII^e siècle, il s'est relevé au cours du XIX^e, du moins en ce qui concerne le Parisis, suivant une progression constante, pour tenir à la fin une très grande place, même en ne tenant pas compte de ceux qui ne sont Parisiens que de naissance, avec quelques grands noms, Parseval des Chênes, Duperrey, Paris, Saisset, Touchard, Dideot, etc.

Parmi les régions maritimes, le contingent du Nord a toujours été faible, mais à deux époques le talent de ses marins lui assigne une place honorable, d'abord sous Louis XIV avec Pannetier et Jean Bart, puis de 1792 à 1814 où aux amiraux Vanstabel, Perrée, Le Joille, Lhermite, Violette, nous pouvons joindre les capitaines Vandongen, Le Francq, Leduc, Bréart, Hurtel et de Rosamel (plus tard amiral).

La Guyenne et le Languedoc ont ceci de commun que, contrairement à ce qui s'est passé pour la Ligérie et le

Centre, leur contingent, d'abord faible, devient important à partir de 1750, mais tandis que celui de la Guyenne se maintient, celui du Languedoc subit une nouvelle éclipse au XIX^e siècle pour ne se relever qu'à la fin. La Guyenne l'emporte également par le nombre de ses officiers généraux. Même de 1792 à 1814, si autour des amiraux Bruix, un créole d'origine béarnaise, Villaret, Baste, Lacrosse, nous groupons les capitaines qui se sont fait un renom de bravoure, sinon toujours d'habileté, Pevrieux, Bergeret, Roquebert, Biot, Gourrège, Dalbarade, Dubourdiou, Magendie, nous obtiendrions pour cette période un contingent de notabilités qui dépasserait celui de la Provence et ne serait que de très peu inférieur à celui de la Pictavie.

J'ai dit que la région provençale (Provence, Corse, Comtat et partie du Dauphiné méridional) occupait, au point de vue numérique, tantôt le premier rang (1740, 1788), tantôt le second (XVII^e siècle, 1830, 1870), tantôt le troisième (1803). A ne considérer que le chiffre de ses officiers généraux, il faudrait lui attribuer la même importance. Mais cela ne serait pas exact. Sans doute la Provence est le pays de Suffren, un de nos plus grands marins, de Valbelle et de Forbin, qui figurent parmi les hommes illustres du règne de Louis XIV, de braves officiers, Paul, Pallas, Sabran, d'Albert de Rions, mais elle est également la patrie d'incapables notoires, comme La Clue, Truguet et Villeneuve, et nulle part on ne trouve sous l'ancien régime un plus grand nombre d'officiers généraux qui doivent leur promotion à la faveur, puisque, sous le seul règne de Louis XVI, je n'en trouve pas moins de huit au nom desquels M. Lacour-Gayet accole, d'après des témoignages autorisés, les épithètes de « nul, médiocre, absolument incapable, homme taré, officier de cour, insuffisant comme chef ». On a beaucoup vanté la coopération de Grasse à la prise de Yorktown, mais il n'a joué somme toute dans ce siège qu'un rôle secondaire et la façon dont

il s'est fait battre aux Saintes me le fait envisager comme un très médiocre marin. C'est surtout de 1792 à 1814 que le rôle réel de la Provence est médiocre, puisque les noms des amiraux Ganteaume, Richery, Missiessy et des capitaines Infernel, Siméon et Georges Saunier sont les seuls qui se détachent avec honneur dans les ouvrages historiques.

Il en va tout autrement de la Normandie et de la Picavie. Leur contingent est moindre sans doute au point de vue numérique, mais les médiocres sont plus rares, les hommes de valeur sont proportionnellement plus nombreux. Sous Louis XIII et Louis XIV nous trouvons Duquesne dans la Haute-Normandie, Tourville dans la Basse, correspondant chacun à une époque distincte du XVII^e siècle, et entourés l'un et l'autre de brillants satellites; le premier par Du Mé, Béthomas, les Infreville, les Lemoyne (Iberville, Châteaugay, Bienville, Sérigny), Davy de la Pailleterie, le second par les d'Amfreville, Sebbeville, Erard de Belle-Isle, Serquigny, la Luzerne, Château-morand (fils d'un Périgourdin et d'une sœur de Tourville, qualifié Normand dans les mémorialistes contemporains).

Au XVIII^e siècle l'incapacité de d'Aché est largement compensée par l'héroïsme de Bouville, la bravoure d'Espinay, les talents inégaux mais réels des Périer, de Cresnay, de d'Aubigny, de Camilly, de Lanquetot, de Folligny, de Vauquelin, etc. Le règne de Louis XVI, où la Normandie joue un rôle plus effacé, nous fournit cependant les noms de l'héroïque Marigny et de Cuverville, si justement apprécié de Suffren. De 1792 à 1814, nous trouvons une pléiade d'officiers de talent ou d'une rare bravoure, Lhermitte, Troude, Hamelin, Duhamel du Désert, Tiphaigne, Benoist, Laindet de la Londe, Bazire, Beaudouin, Senez, Deniéport, Touffet, Berrenger, Rolland, Motard, Morel de Beaulieu, Léonard, Gilles-Eprou, Mequet,

de Péronne, qui lui assure nettement le second rang après la Bretagne.

La Pictavie (Maine, Anjou, vallée tourangelle de la Vienné, Poitou, Saintonge, Angoumois) occupe nettement au XVII^e siècle le premier rang. Derrière les chefs de nos escadres victorieuses, Henri de Sourdis, Pontcourlay, Armand de Brézé, Vivonne, se pressent les noms des officiers généraux. Claude de Razilly, Preuilly, La Harteloire, Des Francs, Roannez, deux Gabaret, Forant, Jacques II de Sourdis, Villette, Nesmond, La Porte, Du Magnon, deux Rochalart, puis ceux des capitaines sous Louis XIII, un second Razilly, Brocq, Jalesnes, Guiton, Treillebois, Jean Gabaret, un troisième Rochalart, Luzeraye, Fourchault, deux Jamin, La Carte, Job Forant, Nuchèze, Leschasserie, La Messelière, Pasdejeux, Verdille, La Chesnaye, peut-être même Saint-Etienne et La Roche-Saint-André si ces deux Bretons établis en Bas-Poitou doivent être considérés comme plus Poitevins que Bretons; sous Louis XIV, des Herbiers, trois Courbon de Blénac, la Peaudière, la Motte-Genouillé, la Rongère, Gombault, Réals, Hervaut, La Roque-Persin, de Rivau-Huet, Montault, Montbron, Perrinet, etc.

Parmi les chefs d'escadre du XVIII^e siècle, Gabaret, Sainte-Hermine, Chesnel d'Escoyeux, Nesmond, Courbon de Blénac, du Verger de Saint-André, Froger de l'Eguille, Voutron, Bidé de Maurville, d'Hector, Ternay, Des Touches, Nieul, Gencien, L'Etanduère, Deshayes de Cry, d'Amblimont, de la Porte-Vezins, cinq ou six méritent une place d'honneur parmi nos gloires maritimes, où viennent se placer à côté d'eux les capitaines de Lage, La Clochette, Grimouard.

Enfin, de 1792 à 1814, si l'amiral Renaudin est à tous égards une personnalité discutable, les talents d'un Duperré, d'un Jacob, d'un Martin (né à Louisbourg d'un père provençal mais élevé à Rochefort), d'un Latouche (né à

Rochefort d'un créole et d'une saintongeoise), la bravoure de Lucas, des deux Du Petit-Thouars, de Bigot, de Moncousu, de Jacques, d'Etienne, de Richer, de Bargeau, de Garreau, la maintiennent à un rang très élevé.

IV

Je voudrais terminer par une double remarque. Si les gros contingents sont surtout fournis dans les régions maritimes par les zones littorales et les grandes villes, il n'en est pas toujours ainsi. De 1792 à 1803 par exemple, dans le Nord le petit port de Saint-Valéry compte onze officiers (deux Perrée, Le Joille, Violette, deux Mondelot, Lambert, Demai, Ségur, Hurtel, Ravin), tandis que Dunkerque n'en a que huit ou neuf (Vanstabel, Lhermitte, Meyne, Saint-Laurent, Oreille, Armand Leduc, Dehen, Degrave et probablement Hubert), Calais quatre (Le Francq, Bréart, Cloupet, Froissart), Boulogne deux (Bouchard, Moras), Berk un (Malingre), Amiens un (Lefébure), Frencq un (de Rosamel), Doullens un (Clément), le Crotoy un (Hurly).

Plus tard, la zone intérieure est largement représentée, puisque nous trouvons les amiraux Mottez à Lille, Parrayon à Mérignies, Leblanc à La Fère, Courréjolle à Vervins, Dieulouard à Soissons, Marcq de Saint-Hilaire à Crécy-sur-Serre, Massieu de Clerval à Saint-Quentin. Forget à Compiègne, Dupuis à Betz.

De 1792 à 1814 la Normandie compte, à côté de dix-huit natifs du Havre, neuf de Rouen, six ou sept de Dieppe (dont Deniéport, Rolland, etc.), sept de Cherbourg (Troude, Chevalier, Le Brettevillois, Le Chevallier, Poupard, Bourdon, Hamel), deux de Caen (Dutaillis, Le Nouvel), cinquante et un natifs de petites villes ou de simples bourgades, Montivilliers (Bouvier), Fécamp, Epreville (Lahalle), Duclair (Morin et Durdent), Quévillou, Saumont-la-Poterie

(l'amiral Petit), Etretat, Grémonville, Canteleu, Saint-Vincent (Seine-Inférieure), Quillebœuf (Topsent, Touffet, Durand, Mongrard), Farceaux (Eure), Falaise (Des Rotours), Honfleur (Hamelin, Motard, Morel de Beaulieu, Varin, Duchemin, Masson, et probablement l'amiral Thirat), Blonville, Lisieux, Millerville, Bienfaite, Orbec (Avenel et Périer), Sainte-Honorine-du-Portet, Condé-sur-Noireau (Calvados), Mortagne (Durand), Argentan (Cuvigny), Aubry-le-Panthou (Descorches), Saint-Lo (Vaultier et Varroc), Montmartin (Billard), Carteret (Duval), Omonville-la-Rogue (Gauvin), Heugueville (Lemaesquier), Agon (Lehuby, deux Duperron et probablement Lenoir), Blainville (Colette et Saillard), Montfarville (Dufour), Valognes (Bourdet), Courtils (Allain), Hauteville-sur-Mer (Blaisot), et 31 Granvillais, le contre-amiral Le Pelley du Manoir, les capitaines ou lieutenants Thomas, Le Mengnonnet, deux Epron, deux Louvel, Depéronne, Rault de la Hairie, deux Mequet, Jourdan ou plutôt Jourdain, Dumoncel, Regnault, Vallée, Lecoupé, Levenard, Renaudeau, Meslier, deux Lenestrel, Bochet, Blanchet, Porin, Leredde, Ponée, Pigeon, Elie, Le Tourneur, Camberton, probablement Boissard, en comptant parmi eux Lemaitre (de Donville).

Plus tard, Cherbourg compte dix noms nouveaux (Aubry de la Noé, Bonard, Mallarmé, Serre), dont plusieurs, il est vrai, ne sont cherbourgeois que de naissance, contre six au Havre, quatre à Honfleur (les Pottier, etc.), deux ou trois à Caen (Moisson, etc.), trois à Rouen (Cécille, Chopart, etc.), deux à Coutances (Jehenne, etc.), à Agon, à Fougères et à Fécamp, quatre à Avranches (Guérin-Duvivier, de Tesson, Delahuppe de Lanturière, Lespagnol de Chanteloup), un à Dieppe, à Arques, à Beaufort, à Graville, à Saint-Aubin-sur-Gaillon, à Falaise, à Englesqueville (Aubry-Bailleul), à Tréauville, à Saint-Aubin-du-Perron, à Mortagne (Lemarié), et onze à Granville (de

Gueydon, Le Grandais, Jourdan, Quernel, Delaforterie, Allain, Hugon, Forget, Juin, Bertel, ou à Saint-Nicolas près Granville (de Laplanche), sans compter les originaires, les Louvel, les Léonard, les Letourneur, Ponée.

Pour la Pictavie, le gros contingent de 1792 à 1814 est fourni par Rochefort (28 noms), mais j'en trouve 14 à La Rochelle, 6 à la Tremblade, 7 à Marennes, 5 à Saint-Jean-d'Angély, 4 ou 5 aux Sables, 3 à Saintes et à Tonnay-Charente, 2 à Ré, au Gua, à Royan, à Baugé, à Saumur, un à Oléron, à Voutré, à Saint-Hérie, à Salles, à Etaules, à Arvert, à Fontenay, à Cognac, à Barbezieux, à la Flèche, à Villaines (Mayenne). Plus tard, l'importance de Rochefort est proportionnellement beaucoup moindre, puisque je n'y compte que 8 noms nouveaux contre 8 à la Rochelle, 3 à Saintes, 2 à Ré, un à Saint-Jean-d'Angély, à Tonnay-Boutonne, au Gua, à la Tremblade, à Marennes, à Oléron, à Marans, à Corme-Royal, neuf dans la Charente, neuf dans la Vendée, trois dans les Deux-Sèvres, huit dans la Vienne, cinq dans le Maine-et-Loire, deux dans la Mayenne, un dans la Sarthe.

Pour l'Aquitaine, la région bordelaise compte 21 ou 22 noms de 1792 à 1814, la région béarnaise 19 ou 20, tandis que l'intérieur n'a que 3 agenais, 3 périgourdins et 3 armagnacs, tandis que la statistique de 1870 ne donne plus que 8 noms à la Gironde, 2 aux Landes, 4 au Béarn contre 2 au Bigorre, 3 à l'Armagnac, 7 à l'Agenais et 19 au Périgord. En Languedoc, le Roussillon avec ses 12 officiers dépasse de beaucoup pour le XIX^e siècle, eu égard surtout à sa faible population, l'Hérault (9), le Toulousain (7) et le Gard (6). Enfin en Provence, tandis que la période 1792-1814 donne 14 ou 15 Toulonnais avec 1 natif de la Valette et 2 de la Seyne, contre 10 ou 11 de Marseille, 4 de la Ciotat, 1 de Martigues, 1 de Berre, 1 de Cuges (Bouches-du-Rhône), 3 de Saint-Tropez, 1 d'Antibes, 1 de Carcès, 1 de Grasse, 1 de Sainte-Maxime, 1 de Solliès-Pont

(Var), 2 de Valensolle (Basses-Alpes), 3 de Joncquières, 1 de Lourmarin, 1 de Courthézon (Vaucluse), soit 30 ou 31, les statistiques de 1830 et de 1870 me donnent au moins 25 Toulonnais (avec 2 de la Scyne), sans compter les simples natifs, contre 24 ou 25 dans le reste du pays (7 de Marseille, 5 de la Ciotat, 3 de Saint-Tropez, 3 d'Avignon, 2 d'Hyères, etc.)⁽¹⁾.

C^{te} Ch. DE CALAN.

(1) J'ai respecté l'orthographe de Lemau de la Jaisse, p. ; mais cette orthographe est souvent fautive : ainsi du Dresneu des Roches est un du Dresnay. De même, les *états* et les *almanachs* omettent souvent la particule pour des familles qui la portent habituellement.

Il faut ajouter aux sous-lieutenants de vaisseau, p. , Malherbe (Pontivy) et Falaise (Quimper).

Il faut effacer, parmi les lieutenants de 1788, de Fontaine-Mervé, et, parmi les capitaines de frégate de 1870, Mequet.
